

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 946

présenté par

M. Brard, M. Gosnat, M. Daniel Paul, M. Chassaigne, Mme Amiable,  
M. Asensi, M. Bocquet, M. Braouezec, Mme Buffet, M. Candelier,  
M. Desallangre, Mme Fraysse, M. Gerin, M. Gremetz, M. Lecoq,  
M. Muzeau, M. Sandrier et M. Vaxès

-----  
**ARTICLE 41**

Dans l'alinéa 14 de cet article, après les mots :

« domaines financier »,

insérer le mot :

« , social ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il s'agit de préciser les domaines dans lesquels des compétences des membres de la Commission de surveillance sont souhaitées en y incluant le domaine social puisque la Caisse a mission d'intervenir, notamment, en matière de logement social et de politique de la ville.